

BASKET UNION HAUT LYONNAIS

2 Place Neuve
69850 Saint Martin En Haut



Cette année, le renouvellement des licences change. Celui-ci se fait de manière **dématérialisée** !

Pas d'inquiétude, nous sommes là pour vous aider, n'hésitez pas à nous contacter :

- licences.buhl.basket@gmail.com
- Auriane KHIREDDINE : 06.07.23.40.00
- Florence GRANJON : 06.73.21.14.68

Les différentes étapes à suivre pour renouveler ou créer votre licence

1

- Si vous n'avez pas reçu de mail de la fédération, dites nous par **mail** que vous souhaitez renouveler votre licence
- Pour les **créations**, nous communiquer en plus votre Nom, Prénom et Date de naissance

2

- Consultez votre boîte mail et cliquez sur le lien pour accéder à e-licence

3

- Suivez les instructions pour compléter le formulaire, déposer les justificatifs puis validez

4

- Inscrivez-vous au Buhl en remplissant le fichier "bulletin d'inscription"
- Procédez au règlement de votre licence par un moyen de paiement proposé dans le bulletin

5

- Attendez la validation de notre part, puis de la part du Comité pour recevoir votre licence dématérialisée par mail

Pour que nous puissions valider votre licence, il faut que :

- Votre dossier contienne **tous** les documents demandés
- Nous ayons reçu votre **règlement** avec le **bon montant**

BASKET UNION HAUT LYONNAIS

2 Place Neuve
69850 Saint Martin En Haut



Documents demandés

Avant de réaliser les démarches, assurez-vous d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Pour votre licence, les pièces suivantes au format **numérique*** seront à déposer sur le site **e-licence** :

- Une carte d'identité
- Une photo d'identité pour les créations de licence et ceux qui n'ont pas souhaité que leur photo soit conservée
- Un certificat médical **obligatoire** pour tous les licenciés, comprenant un questionnaire covid

** Il est préférable de scanner les documents en PDF mais vous pouvez aussi prendre le document en photo (bien faire attention à ce que la photo soit lisible), vous pouvez utiliser l'application CamScanner sur votre téléphone*

Pour votre inscription au BUHL, les documents suivants seront à **nous transmettre** :

- Le bulletin d'inscription rempli et signé à nous transmettre soit :
 - o Par mail : licences.buhl.basket@gmail.com
 - o Par papier, avec le moyen de règlement
- Le règlement :
 - o Dans la boîte aux lettres de : Auriane KHIREDDINE, 4 Place du Plon, 69850 SAINT MARTIN EN HAUT
 - o Par Helloasso, qui permet de payer en ligne
 - o A une permanence

Permanences

Si vous préférez renouveler votre licence avec nous, nous vous attendons à une des permanences avec **TOUS** les documents et votre règlement. Il est préférable de venir avec les documents au format PDF sur une clé USB.

- Le samedi 18 juillet de 9h à 12h
- Le samedi 5 septembre de 9h à 12h

D'autres dates pourront être fixées si nécessaire.

Nous serons présentes le mardi 7 juillet lors de la journée organisée par le club pour répondre à vos questions et récupérer des règlements. Aucune saisie sur e-licence ne sera effectuée ce jour.

BASKET UNION HAUT LYONNAIS

2 Place Neuve
69850 Saint Martin En Haut



Documents disponibles sur le site

Sur le site internet du Buhl (www.buhl-basket.org), vous trouverez les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription à remplir, signer et à nous transmettre (Attention le bulletin est différent pour les licenciés majeurs et mineurs)
- Un fichier « montant licence » pour vous aider à calculer le bon montant total à payer
- Le certificat médical qui doit être complété par votre médecin, qui contient également le surclassement et le questionnaire covid
- Le règlement intérieur de Buhl sur les fautes techniques et disqualifiantes

Informations diverses

- ✓ Montant de la licence 2020/2021 :
 - 130€ pour les Loisirs
 - 175 € pour les U20 et seniors (2003 et après)
 - 165 € pour les U17 – U16 (2004 et 2005)
 - 140 € pour les U15 – U14 – U13 – U12 (2006, 2007, 2008 et 2009)
 - 120 € pour les U11 – U10 – U9 – U8 (2010, 2011, 2012 et 2013)
 - 75 € pour les U7 (2014 et avant)
- ✓ Réduction de 20 € à partir du 2ème licencié joueur inscrit dans une même famille.
- ✓ Carte Pass'Région acceptée. Faire un chèque de 30€ (non encaissé) et un de la différence avec le prix de la licence. **Fournir les 2 numéros inscrits sur la carte avant fin décembre. Passé ce délai les chèques seront encaissés.**
- ✓ Chèques vacances et coupons sports acceptés
- ✓ Pour les mutations, le club prend en charge la moitié du prix de la mutation. Le licencié devra payer l'autre moitié en plus du prix de la licence, soit
 - **50€ supplémentaires** pour les licenciés nés en 2005 ou avant
 - **30€ supplémentaires** pour les licenciés nés en 2006 ou 2007
 - **Gratuit** pour les licenciés nés après 2008
- ✓ Une gourde sera offerte pour tous les renouvellements de licences pris avant le 30/09